



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-7-6-12

Séance du lundi 1 juillet 2019

TRION CLIMATE ADHESION ET SUBVENTION 2019

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.

Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL.

Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.

Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.

M. MUNCK donne procuration à M. SCHITTLY.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération de la Commission permanente n°CP-2018-10-6-5 du 16 novembre 2018 relative à TRION-climate, convention 2018-2021,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-6-1-1 du 14 décembre 2018 relative au budget primitif 2019,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-6-6-1 du 14 décembre 2018 relative à la politique de l'environnement et du cadre de vie,
- VU la convention TRION-climate 2018-2021 signée le 30 novembre 2018,
- VU le règlement financier départemental,

VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 22 mars 2019,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'adhérer l'association TRION-climate, conformément aux statuts joints en annexe à la présente délibération,
- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret le représentant du Département du Haut-Rhin pour siéger au sein de l'association TRION-climate,
- Désigne Monsieur Michel HABIG pour représenter le Département au sein de l'association TRION-climate,
- Verse une cotisation de 3 000 € prélevée sur le programme C672 chapitre 011 nature 6281 fonction 731,
- Accorde une subvention de 2 000 € à l'association TRION-climate au titre de 2019 dans le cadre de l'opération « ça turbine dans le Haut-Rhin » et du post Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM, prélevée sur le programme C772 chapitre 65 nature 6574 fonction 731,
- Approuve les statuts, le règlement financier de l'association TRION-climate ainsi que l'avenant à la convention de financement 2018-2021 joints à la présente délibération et autorise la Présidente du Conseil départemental à les signer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité